

## OBJECTIFS

La fonction de maître d'apprentissage/tuteur est primordiale dans la réussite du parcours en alternance.

Afin que les compétences requises pour l'exercice de cette fonction puissent être acquises, reconnues et valorisées au sein de l'entreprise, l'Etat a souhaité ainsi mettre en place une certification de référence qui pourra être reprise et déclinée dans la politique de développement de l'alternance des branches professionnelles en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Elle a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les principaux acteurs dans le domaine (représentants du COPANEF, du CNEFOP, de branches professionnelles et de centres de formation d'apprentis).

## PROGRAMME

Ce titre est composé de 3 blocs de compétences. Chacun peut être validé indépendamment.

Bloc 1 : Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant.

Bloc 2 : Accompagner le développement des apprentissages et de l'autonomie professionnelle.

Bloc 3 : Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vous êtes encadré par votre responsable pédagogique. Vous bénéficiez d'un parcours personnalisé correspondant à vos capacités et compétences. Les séances de formation sont ainsi animées par un spécialiste métier, possédant à minima un diplôme de niveau V Européen ou expert reconnu. Vous pouvez suivre un parcours flexible alternant des phases de face à face, en groupe ou des travaux à distance (vidéo-conférence, plateforme e-learning, projets tutorés...).

## PROFIL FORMATEUR

Professionnel expérimenté maîtrisant les outils pédagogiques.

## SUIVI ET VALIDATION

Trois évaluations en cours de formation, un Livret d'évaluation obligatoire et un examen final devant un jury professionnel.

### LIEU DE FORMATION

1Pulse Formation 7 rue  
Jean Mermoz 78000  
VERSAILLES  
(Site accessible aux  
personnes en situation  
de handicap)

### DURÉE

14 heures maximum  
personnalisées.  
  
Formation continue.

### EFFECTIF

Accompagnement  
individuel  
  
Sessions : mars et  
septembre  
  
Alternance : entrées et  
sorties permanentes

### CONTACTS

Service formation  
09 74 97 47 25  
  
[1pulseformation@gmail.com](mailto:1pulseformation@gmail.com)  
  
Référént handicap  
07 39 43 43 77